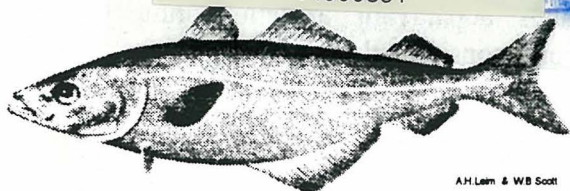


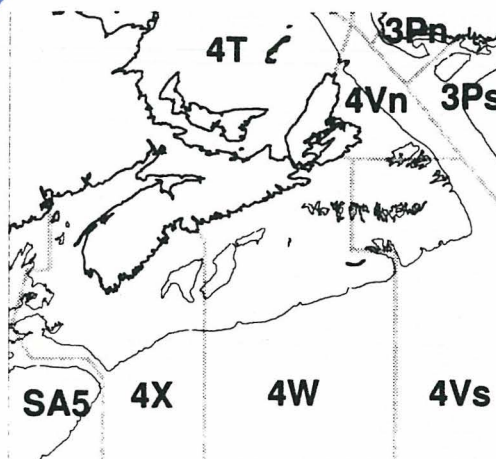
DFO - Library / MPO - Bibliothèque



14000891



A.H. Laim & W.B. Scott

GOBERGE DE 4VWX5Zc**Renseignements de base**

La goberge de l'Atlantique ouest est présente depuis le sud du Labrador jusqu'aux environs du cap Hatteras. Ses principales concentrations exploitables, toutefois, se trouvent sur le banc Georges, dans le golfe du Maine et sur le plateau néo-écossais.

La jeune goberge est étroitement associée aux habitats côtiers. Elle est recrutée dans les populations du large vers l'âge 2. D'après les observations des pêcheurs et des études acoustiques, la goberge est celui des poissons apparentés aux morues qui passe le moins de temps sur le fond. Elle a fortement tendance à se tenir en bancs et, à l'état adulte, se nourrit d'euphausiacés et de poissons comme le hareng, le lançon et le merlu argenté.

La goberge atteint la maturité aux âges 3 à 5 (ce qui correspond à des tailles s'échelonnant entre 46 et 57 cm), selon la région. Elle présente aussi de nettes différences de taux de croissance d'une région à une autre, la goberge de la baie de Fundy grandissant plus vite que celle de l'est du plateau néo-écossais.

L'unité de gestion comprend la partie canadienne du banc Georges et du golfe du Maine ainsi que le plateau néo-écossais. Divers engins sont utilisés pour pêcher la goberge, essentiellement des chaluts à panneaux, des filets maillants, des lignes à main et des palangres. La goberge est aussi capturée comme prise accessoire dans la pêche du merlu argenté au filet à petit maillage. La pêche canadienne est gérée en fonction d'un taux d'exploitation cible d'environ 25 % de la population.

La pêche**Débarquements (milliers de tonnes métriques)**

Année	70-79	80-89	1991	1992	1993	1994	1995	1996
	Moy.	Moy.						
TAC	-	-	43,0	43,0	21,0	24,0	14,5	10,0
Canada ¹	23,3	39,5	37,9	32,0	20,3	15,2	9,7	
TOTAL ¹	37,2	40,9	39,6	34,1	21,1	15,2	9,8	

¹ Avant 1988, l'unité de gestion comprenait la sous-zone 6 et les divisions 5Y et 5Z de l'OPANO. À compter de 1988, seules les parties canadiennes des divisions 5Y et 5Z ont été incluses dans les débarquements.

On peut qualifier la pêche récente de la goberge de dynamique, puisqu'elle a connu d'importants changements dans les lieux de pêche au sein de l'unité de gestion et de type d'engin dominant. Dans les années 1980, les débarquements des divisions 4VW représentaient environ 30 % des débarquements de toute l'unité de gestion. De 1993 à 1995, les débarquements des divisions 4VW représentaient environ 20 % du total. La contribution des gros chalutiers (CT 4+) aux débarquements a constamment diminué depuis 1981. Par contraste, les contributions des chalutiers des CT 1-3 et des bateaux de pêche

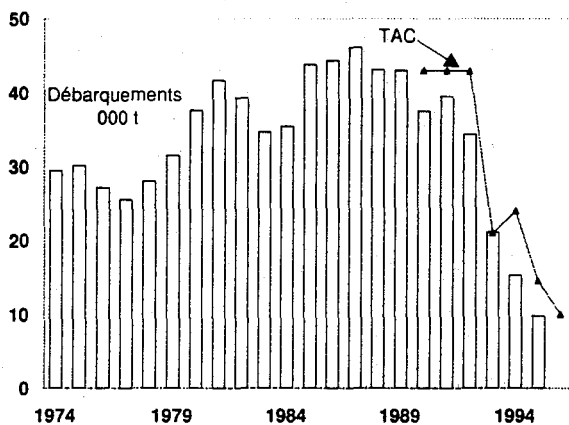
Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada B2Y 4A2 Téléphone : 902-426-8487.
C. élec. : d_geddes@bionet.bio.dfo.ca

An English version is available on request at the above address.

Septembre 1996

aux engins fixes (filet maillant, palangre) a augmenté durant la même période.

En 1995, les débarquements sont tombés à 9 795 t, les plus bas de la période 1960-1995. La plupart des flottilles (à l'exception des bateaux de <45 pi pêchant au filet maillant) n'ont pas capturé leur quota. Les bateaux de > 100 pi, en particulier, n'ont pêché que 37 % de leur quota. Selon les pêcheurs, ce décalage des prises par rapport aux quotas est un reflet des marchés et des stratégies de pêche (par exemple, mise de côté de la pêche de la goberge pour continuer à pêcher la morue et l'aiglefin) plutôt que d'un manque d'abondance.



Les débarquements de goberge dans la pêche du merlu argenté au filet à petit maillage, qui étaient de 10 t en 1994, ont augmenté légèrement pour atteindre 58 t.

Dans les débarquements de 1995, la composition selon la taille était plus restreinte qu'en 1994, cela pour toutes les flottilles; il y avait moins de grands poissons dans les prises. Cette situation se reflétait dans les prises selon l'âge, dans lesquelles les âges 5 et 6 dominaient, tandis que les âges 7, 8 et 9 étaient relativement peu nombreux par rapport à 1994. Le poisson d'âge 6 (classe d'âge de 1989) était beaucoup plus abondant que dans la

composition moyenne selon l'âge ces dix dernières années. Les poids moyens selon l'âge dans les prises de la pêche sont stables depuis 1987, mais auparavant avaient connu des diminutions considérables pour ce qui est de certains âges.

Les rapports provenant de la pêche indiquent unanimement que l'abondance de la goberge a augmenté dans la moitié ouest de l'unité de gestion ces dernières années. Toutefois, les rapports concernant la moitié est de l'unité de gestion ne signalent pas encore un rétablissement de la ressource.

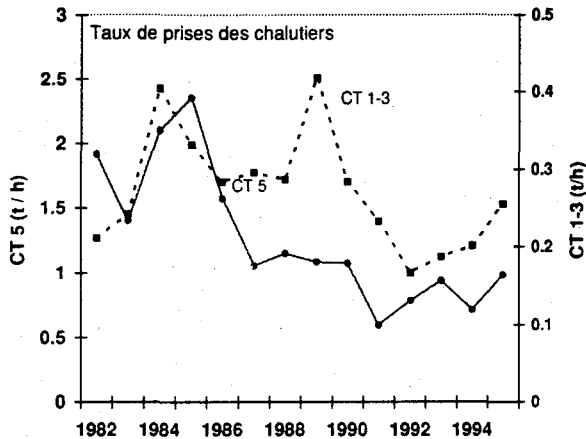
État de la ressource

L'évaluation de l'état du stock a été fondée sur une analyse des statistiques de débarquement, de l'échantillonnage de la composition, selon la taille et selon l'âge, des prises commerciales, et des tendances des taux de prises de la pêche commerciale. Des changements ont été apportés à l'évaluation de 1995, comprenant une révision des prises selon l'âge de 1989 et 1990, selon une approche qui reflète mieux les différences dans le taux de croissance par saison et par secteur au sein de l'unité de gestion et le développement des données sur les taux de prises commerciales.

Les **taux de prises des chalutiers à pêche arrière de CT 5** provenant du Programme des observateurs jouent un rôle important dans cette évaluation. Toutefois, en raison de la tendance à la baisse des contributions de cette flottille aux débarquements totaux, il est souhaitable d'établir un autre indice de l'abondance.

Une série sur les taux de prises normalisés a été créée à partir de données sur les taux de prises provenant des bateaux de pêche aux chaluts à panneaux (CP) des CT 1-3 dans la division 4X et la sous-zone 5 de l'OPANO. Pour établir

cette série, on s'est fondé sur des bateaux ayant des antécédents de participation à la pêche de la goberge, qui ont été choisis en consultation avec l'industrie. Cette série tenait compte des différences dans les taux de prises selon la classe de tonnage des bateaux, le type de maillage, la région, le mois et l'année

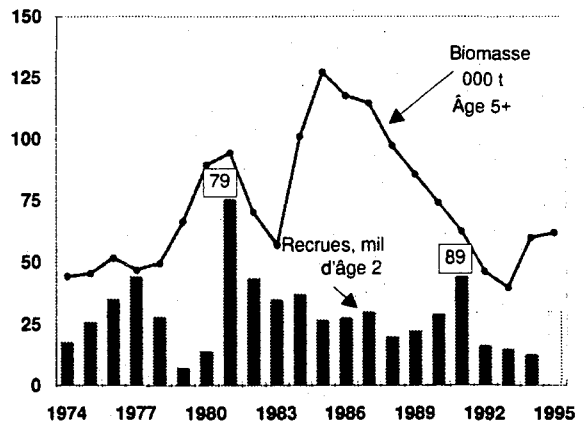


Les deux séries de taux de prises présentent une certaine concordance, quoique celle des CT 1-3 reflète une plus grande augmentation de 1992 à 1995. On constate une exception notable en 1989, année où les taux de prises des CT 1-3 ont pu être influencés par des pratiques de pêche inhabituelles, notamment par une fermeture précoce de la pêche et par l'entrée en vigueur d'un quota combiné pour la morue, l'aiglefin et la goberge dans la division 4X. Les taux de prises ont diminué de 1985 à 1991 et ont maintenant commencé à remonter. La nouvelle série de taux de prises semble prometteuse, mais d'autres travaux sont nécessaires avant qu'on puisse l'utiliser comme un indice d'abondance supplémentaire.

La présente évaluation n'a pas recours aux données des relevés par navire de recherche comme indice d'abondance, en raison de variations interannuelles considérables et inexplicables de nombreuses classes d'âge, qui sont contraires à notre connaissance de la dynamique des pêches. La distribution des traits qui ont produit des prises de goberge

durant les relevés de recherche de 1995 était comparable à celle des trois relevés précédents. Toutefois, en 1996, un nombre relativement faible des traits effectués dans la moitié est du plateau néo-écossais a produit des prises de goberge. La composition des prises selon la longueur en 1995 reflétait un nombre moindre de poissons de plus de 55 cm que la composition moyenne selon la longueur dans les relevés effectués de 1985 à 1994.

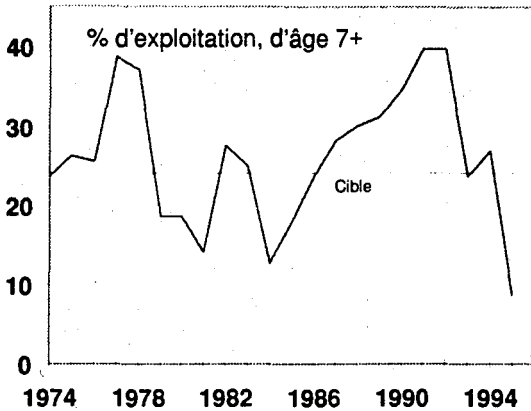
Les estimations de l'abondance de la population (âges 5+) révèlent que la biomasse a diminué depuis 1985 pour atteindre le plus bas niveau de la série en 1993. Depuis, la biomasse totale a augmenté, en raison du recrutement de la forte classe d'âge de 1989 à la pêche.



Le recrutement après l'arrivée de la forte classe d'âge de 1979 est demeuré proche de la moyenne à long terme, qui est de 28 millions de poissons pour neuf ans. La classe d'âge de 1989 est, en importance, la deuxième de la série. Les classes d'âge subséquentes semblent inférieures à la moyenne à long terme (représentée par la colonne blanche dans la figure ci-dessus).

Le taux d'exploitation a augmenté depuis 1984 et atteint un sommet en 1992. Le plus récent a chuté à environ 10 %, en grande partie

à cause du faible nombre de retraits par la pêche ces dernières années.

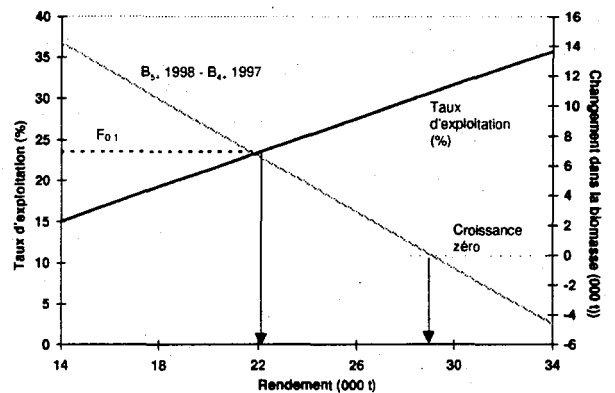


L'évaluation actuelle donne une interprétation plus favorable de l'état du stock que celle de l'an dernier. Le changement peut être attribué à la modification des prises selon l'âge et à une approche différente dans le modèle de population, qui ont amélioré les estimations aux âges jeunes et considéré ces derniers comme étant plus pleinement recrutés à la pêche. Si la nouvelle série sur les taux de prises des CT 1-3 était incluse dans le modèle, on obtiendrait une vision encore plus optimiste de la ressource.

On a procédé à une analyse rétrospective du nouveau modèle de population, pour déterminer si l'addition de nouvelles données chaque année modifie les estimations de l'abondance des classes d'âge. Pour ce qui est de la goberge, on a constaté une uniformité générale des estimations de l'abondance des classes d'âge tandis que de nouvelles données étaient ajoutées. Toutefois, en ce qui concerne la classe d'âge la plus abondante (1989) de l'analyse, les estimations les plus récentes avaient tendance à donner une interprétation plus prudente de son abondance.

Perspectives

Si le TAC de 10 000 t est capturé en 1996, il s'ensuivra une mortalité par pêche de plein recrutement d'environ 0,14. La biomasse de début d'année chez les âges 5+ passera de 70 582 t en 1996 à 73 601 t en 1997. Les prises à $F_{0,1}$ en 1997 sont chiffrées à 22 159 t, dont environ 33 % proviendront de la classe d'âge de 1989. Les répercussions de divers taux d'exploitation sur la modification de la biomasse et sur le rendement sont illustrées ci-après.



Si l'évaluation projetée des perspectives favorables, il convient de noter que ses résultats paraissent extraordinairement sensibles aux changements dans les intrants et à la manière dont ceux-ci sont utilisés pour déterminer l'effectif de la population. Parmi les plus grandes sources possibles d'incertitude, citons la grandeur de l'unité de gestion, le faible poids des prises découlant de l'indice des taux de prises des CT5 ces dernières années et le caractère semi-pélagique de la ressource ainsi que sa tendance à se regrouper en bancs, qui compliquent les approches traditionnelles à l'évaluation des stocks de poisson de fond.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquiez avec :

John Neilson
Station biologique de St. Andrews
St. Andrews (Nouveau-Brunswick)
E0G 2X0

TÉL. : (506) 529-8854
FAX : (506) 529-4274
C. élec. : Neilson@STA.DFO.CA

Référence

Neilson, J., and P. Perley. 1996. The 1996 assessment of pollock (*Pollachius virens*) in NAFO Divisions 4VWX and Subdivision 5Zc. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 96/100.